



CAJO

Commission des alcools
et des jeux de l'Ontario

Sommaire des décisions du 1^{er} octobre au 31 décembre 2018

Les établissements suivants ont demandé la tenue d'une audience devant le Tribunal d'appel en matière de permis parce que leur permis a été suspendu pendant 14 jours ou plus ou révoqué pour des questions de conformité. La durée des sanctions imposées pour des infractions similaires peut varier en fonction de chaque cas. Pour des détails sur le Tribunal, veuillez vous rendre à www.lat.gov.on.ca

Établissement	Infraction	Sanction
Pas de décisions dans cette période.		

Autres suspensions ou révocations

Suspensions pendant 14 jours ou plus ou révocations pour lesquelles le titulaire de permis n'a pas demandé la tenue d'une audience.

Établissement	Infraction	Sanction
K Le Karaoke Bar, Hamilton	Défaut de vérifier une pièce d'identité; dépassé la capacité de l'établissement; alcool non acheté en vertu d'un permis	21 jours
Spaceship KTV, Richmond Hill	Service d'alcool à des mineurs; dépassé la capacité de l'établissement; exploité l'entreprise sous un nom autre que celui qui est indiqué sur le permis; non-respect des conditions du permis de l'établissement; présence de stupéfiants permise	21 jours